



Ligue des  
droits et libertés

## LIBRE OPINION

# Rompre avec l'histoire coloniale du Canada

12 février 2016 | Dominique Peschard\* | Canada  
Monsieur Justin Trudeau,

Dans le cadre de la dernière campagne électorale, madame Béatrice Veaugrante, directrice générale d'Amnistie internationale Canada francophone, vous a fait parvenir, au nom de la Coalition pour les droits des peuples autochtones, une série de questions portant sur votre politique à l'égard des peuples autochtones. Dans une lettre datée du 5 octobre, Mme Anna Gainey nous a fait part des engagements de votre parti envers les peuples autochtones.

Nous saluons la décision de votre gouvernement de lancer le processus devant mener à une enquête sur les cas de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées. Le respect de cette promesse est un premier pas vers la réconciliation entre allochtones et autochtones. Mais pour que cette réconciliation soit complète et que le respect des droits des peuples autochtones devienne réalité, la mise en oeuvre des nombreuses autres mesures que vous vous êtes engagé à prendre est absolument essentielle. Permettez-nous de les rappeler sommairement.

Votre parti s'est engagé à mettre en application la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, ce qui comprendra « *un examen complet de la législation que le gouvernement fédéral a imposée unilatéralement aux peuples autochtones et l'abrogation des mesures qui entrent en conflit avec les droits ancestraux et issus des traités* ». Le Parti libéral du Canada a également « *exprimé son appui indéfectible à la totalité des 94 recommandations qu'a formulées la Commission vérité et réconciliation* ».

Les réponses fournies font état d'une volonté d'instaurer des rapports de « *nation à nation* » avec les peuples autochtones et de respecter vos « *obligations en matière de consultation, d'accommodement et de consentement, notamment en ce qui a trait à l'examen et à l'évaluation des projets de développement des ressources et d'infrastructures énergétiques* ». Aussi, votre parti croit que la Couronne doit « *soutenir les initiatives autochtones visant à faire avancer l'enjeu de l'autodétermination* ».

Votre parti s'est engagé à faire revivre l'accord de Kelowna et à investir en matière d'infrastructures, d'éducation, de santé et de logement, et à accorder des crédits substantiels aux Premières Nations « *pour qu'elles puissent promouvoir, préserver et enrichir leurs langues et leurs cultures* ».

Le respect de tous ces engagements est essentiel afin de rompre avec l'histoire coloniale du Canada et de réaliser l'égalité en dignité et en droits de tous les êtres humains proclamée par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Notre coalition a vu le jour en 2009 pour faire pression sur le gouvernement du Canada afin que celui-ci mette en oeuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Nous nous attendons, conformément à vos engagements, à ce que le respect des droits reconnus dans la Déclaration soit une priorité de votre gouvernement.

*\* Au nom de la Coalition pour les droits des peuples autochtones au Québec : Amnistie internationale Canada francophone, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Chantier de l'économie sociale, CSN, CSQ, Conseil central du Montréal Métropolitain-CSN, Fédération des femmes du Québec, Femmes autochtones du Québec, FRAPRU, Ligue des droits et libertés, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec*



Ligue des  
**droits et libertés**